

Profondément attachés au respect de valeurs humanistes, le Rotarien ne se contente pas d'afficher des principes. Il soumet en permanence toute action à un questionnement pour s'assurer de leur pertinence.

En 1932, dans une Amérique frappée par la dépression, Herbert J. Taylor, nouvellement nommé à la tête d'une entreprise d'ustensiles de cuisine au bord de la faillite à Chicago, formule ce qui allait devenir le *Critère des quatre questions*, la référence éthique des Rotariens du monde entier.

Les quatre questions sont traduites dans plus de 100 langues.

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer des relations amicales ?
4. Est-ce bénéfique à tous les intéressés ?

La forme actuelle

Le Conseil de Législation de 2013 en a simplifié l'expression sous la forme actuelle :

1. Est-ce vrai ?
2. Est-ce juste ?
3. Est-ce source de bonne volonté et d'amitié ?
4. Est-ce équitable et bénéfique pour chacun ?

Rotary, CHUV, 12 novembre 2012

**Les quatre principes du Rotary
Une analyse philosophique**

Prof. Dr François-Xavier Putallaz, Université Fribourg

Ensemble musical : Guillaume Bouillon (violoncelle), Monique Praz (accordéon), François-Xavier Putallaz (guitare)

Introduction

Vous avez reconnu la musique du film « La vita è bella », qui introduit mes propos.

Les actions entreprises par le Rotary sont guidées par quatre règles éthiques du Rotary adoptées en 1932, remaniées en 2013, et exprimées sous forme de quatre questions. Les deux premières ont une portée objective : leur point de référence se prend au-delà des intentions subjectives.

1° Première question : est-ce vrai ?

La première question, ne demande pas : « êtes-vous sincère et bien intentionné ? » Mais « est-ce vrai ? » Depuis des millénaires, la vérité se définit comme « la conformité entre notre jugement avec une réalité objective qui ne dépend pas de notre disposition d'esprit ». Si je dis : « Cette porte est fermée », mon affirmation est vraie, si dans la réalité, la porte est fermée. L'intelligence se trouve en conformité avec ce-qui-est : son affirmation alors est vraie (quelle que soit l'intention subjective de celui qui l'exprime).

Dans les décisions que vous prenez au Rotary, le principe de vérité trouve une application évidente : lorsque vous soutenez une action en faveur de personnes victimes de sévices ou de catastrophes, la plus élémentaire prudence consiste à vérifier les informations obtenues : que votre action ne se fonde pas sur de fausses informations, qu'il n'y ait ni manipulation ni subterfuge pour vous soutirer de l'argent. Des procédures de vérification sont connues : recoupement des sources, vérification sur place, etc.

Mais cette vérité des faits serait infructueuse sans le respect d'une seconde exigence de vérité: l'action que vous menez est-elle conforme **à la vérité de l'être humain** ? respecte-t-elle la nature objective de notre humanité ? à savoir que la personne est un animal, doté d'intelligence, et de capacité de choisir et d'aimer. L'esprit de l'homme émerge de la matière (l'homme ne se réduit pas à un complexe de cellules), dont la destinée vers le bonheur est plus vaste que le monde. Une vision purement matérialiste porterait atteinte au premier principe rotarien.

De manière plus provocatrice :

Quel sens pourrait bien avoir une aide à apporter à la biodiversité qui s'en prendrait aux humains en les traitant de prédateurs nocifs ?

A long terme, l'action rotarienne ne pourra se pérenniser qu'à condition de reconnaître **l'intégrale vérité sur l'être humain.**

2° Deuxième question : est-ce juste ?

Puisque l'homme est un être social, l'exigence de justice est liée à l'exigence de vérité sur « l'être humain. C'est le sens de la deuxième question « est-ce juste ? », objective elle aussi. En toute rigueur la justice se définit comme un impératif consistant à donner à chacun ce qui lui revient ».

La justice implique toujours l'égalité, c'est-à-dire un rapport objectivable mathématiquement, selon deux axes.

a) Premièrement l'axe de la justice « commutative » qui préside aux contrats : une action est juste si les deux valeurs sont paritaires : que la voiture que j'achète corresponde à la facture que je règle.

b) mais pour le Rotary, c'est le deuxième axe qui compte : celui de la justice « distributive ». Lorsque vous avez trois enfants de 15, 8 et 3 ans, l'égalité ne consiste pas à leur donner la même quantité de nourriture, mais à leur offrir la nourriture en proportion des besoins de chacun. L'égalité est ici un rapport de proportion. L'égalité de traitement consiste à **traiter de manière égale des personnes égales, mais inégalement des personnes inégales**.

Pour le Rotary l'exigence de justice distributive est conditionnée par les limites des ressources disponibles. Ne pouvant aider le monde entier, le choix de vos actions évite forcément le saupoudrage, et se concentre sur des situations qui ne sont pas prises en charge par les pouvoirs publics. La justice ici suit le double critère de **l'urgence**, et de **l'efficacité**. Dans tous les cas, c'est toujours l'objectivité de la dignité intrinsèque de chaque être humain qui est déterminante.

Voici un air écossais traditionnel, si humain dans sa simplicité, « Mary, young and fair »

3° Quatrième question : Est-ce équitable et bénéfique pour chacun ?

Le 4^e principe fait hélas double emploi avec le deuxième : « Est-ce équitable ? ». L'équité est en effet une partie de la justice. Si le bien produit est disproportionné (par exemple des bénéficiaires de vos actions indûment privilégiés), il dépasse ce qui est « dû à chacun ». Or cette exigence d'équité entre en conflit avec la deuxième partie du précepte qui demande que ce soit bénéfique pour chacun. Vous pouvez en effet vous trouver engagés dans une action peut-être bénéfique, mais qui s'avère inéquitable ou injuste : les bénéficiaires jouissent alors d'un privilège dont certains bénéficient à l'encontre de la justice. Un exemple : un Rotary avait offert un baptême de l'air avec un tour en avion sur les Alpes à des enfants défavorisés. Or la désorganisation fut telle que les bénéficiaires en furent des enfants de bonne famille profitant indûment de cette offre. Est-ce ce type de bug, rompant avec l'équité, qui a conduit un de mes amis à quitter le club service, ayant l'impression de mettre sans cesse « la main au portemonnaie », pour des actions pas toujours équitables ? « De toutes façons, renchérissent certains bénéficiaires (et je l'ai entendu maintes fois), c'est le Rotary qui paie, alors on peut en profiter. » Pour revenir à mon ami, il ne jouissait pas d'un retour de satisfaction sur les actions entreprises. Ce type d'activité, qui lui paraissait inéquitable, l'a-t-il conduit à quitter le Rotary ?

Néanmoins, dans la pratique, ces entorses à l'équité sont limitées et rares, en raison des limites de l'argent à distribuer. La sobriété financière contraint le Rotary à sélectionner avec attention les actions entreprises ? Pour le dire autrement : le principe de réalité l'emporte finalement sur le déséquilibre de la formulation du 4^e principe.

Quoi qu'il en soit, la justice et l'équité sont une exigence majeure, car elles impliquent un rapport à autrui : elles rayonnent avec éclat et beauté (ce sont de **belles** actions entreprises) aux yeux et au cœur de chacun : car « la justice est comme l'étoile du matin », qui brille aux yeux de tous.

Nous vous proposons une « Elegy » très méditative du violoncelliste Adam Hurst

4° Troisième question : Est-ce source de bonne volonté et d'amitié

Dernière exigence éthique : « est-ce source de bonne volonté et d'amitié ? » Principe un bancal, car touchant à deux domaines tout différents : dans sa première partie, la bonne volonté relève de l'intention subjective. Comme telle, elle s'avère certes indispensable à la qualification morale d'un acte, mais elle reste insuffisante pour justifier une action. Combien d'actions caritatives (bien intentionnées) ont provoqué des difficultés supplémentaires ? Par exemple, après le Tsunami de 2004 en Thaïlande, le pays sinistré dut construire à grands frais des usines dans le seul but d'incinérer des tonnes d'habits inutilisables ou objets encombrants, envoyés là-bas avec la meilleure intention du monde.

C'est le sens de la fable de La Fontaine (*L'ours et l'amateur des jardins*), où un ours devenu ami du jardinier, voulut l'aider durant sa sieste, en chassant une mouche posée sur son nez. Il prit une grosse pierre, afin d'écarter la mouche ;

« Aussitôt fait que dit ; le fidèle émoucheur

Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur,

Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche...

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;

Mieux vaudrait un sage ennemi. »

La seconde partie du troisième précepte est plus intéressant. L'action du Rotary est sensée créer de l'amitié entre le bénéficiaire et le donateur, et aussi parmi les donateurs au sein d'une même section : car (selon la vérité de l'homme au premier principe), l'homme est un être social, où la bienveillance mutuelle n'est pas optionnelle. Elle forme le ciment de vos rencontres, qui ne durent sur le long terme qu'à condition que vos conférences, repas, partages et engagements tissent peu à peu une amitié mutuelle. Comme d'autres sociétés sportives ou musicales, les sections locales du Rotary ne constituent-elles pas l'une de ces sociétés intermédiaires indispensables à la concorde dans nos démocraties ?

Je conclus (avant le « Libertango » d'Astor Piazzola)

Si la vérité, la justice, la bienveillance et l'amitié rythment l'activité rotarienne, alors elles ont un sens. Mais je suis prêt à parier que la grande majorité d'entre vous n'avaient depuis longtemps plus entendu parler de ces principes, ne les connaissaient pas, et surtout ne s'en soucient pas au quotidien. **Et c'est tant mieux.** Comme très souvent, les principes sont présents, ils président réellement aux actions, mais ils ne sont pas explicités. On m'a demandé aujourd'hui de les thématiser brièvement. Si quelqu'une d'entre vous me dit tout à l'heure n'avoir pas appris grand-chose pour sa pratique, si ce n'est quelques mots posés sur ce que vous saviez déjà, ce sera un beau compliment. Cela signifie leur vitalité réelle dans vos activités de club service. Et il est bon de poursuivre ainsi. L'analyse philosophique se sera contenté de thématiser ce qui est vital, et affleure parfois à la conscience.

François-Xavier Putallaz, 12 novembre 2022